



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-THOMAS MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier-trésorier de la susdite municipalité.

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Thomas a adopté, lors de sa séance tenue le 2 septembre 2025, une résolution par laquelle le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025 est modifié comme suit :

QUE la séance ordinaire prévue initialement le 6 octobre à 19h30 est déplacée le 1^{er} octobre à 19h30 ;

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à ces assemblées publiques ainsi que les autres dont les dates demeurent inchangées au calendrier 2025.

Donné à Saint-Thomas, ce 4 septembre 2025

Me François Alexandre Guay

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, directeur général et greffier-trésorier, déclare que j'ai affiché l'avis ci-dessus au bureau de l'hôtel-de-ville et sur le site internet de la municipalité de Saint-Thomas, le 4 septembre 2025 entre 8h et 17h.

A handwritten signature in blue ink, reading "François A. Guay". The signature is fluid and cursive, with the first name "François" written in a larger, more prominent script than the last name "Guay".

Me François Alexandre Guay

Directeur général et greffier-trésorier